

Les Assemblées de Base AAPH

L'assemblée sectorielle est divisée en 4 assemblées de base liées à 4 régions : le Brabant wallon, le Hainaut, Liège et Namur/Luxembourg.

Un président de chaque assemblée régionale est choisi pour animer et représenter l'assemblée au Conseil sectoriel et au Conseil d'administration (CA). Ce choix se fait par élection au sein de l'assemblée de base (AB), est proposé au CA et validé par l'Assemblée générale.

Administrateurs du secteur AAPH	Membres
Vice-président sectoriel AAPH	Pierre Veys
Président de L'AB Namur/Luxembourg	Marc Palate
Président de l'AB Liège	Pierre Prégardien
Président de l'AB HAINAUT	Jean Adens
Président de l'AB du Brabant Wallon	Michel de Beusscher

Suite à une réforme du fonctionnement sectoriel (secteur AAPH), **chaque assemblée de base a été invitée à proposer un second mandat de représentant de la région au sein du Conseil sectoriel (CS).**

Dans chaque région, les membres se rencontrent au rythme d'une réunion mensuelle. Ce sont des lieux privilégiés d'information et d'échange à **double sens** :

- ↔ De la fédération (CA, Conseil sectoriel) vers les membres ;
- ↔ Des membres vers le Conseil sectoriel, la fédération ;
- ↔ Entre membres.

Les ordres du jour sont proposés en partenariat par la coordinatrice sectorielle et le président de l'assemblée de base qui travaillent en tandem.

Ces AB restent les lieux transversaux où l'ensemble des problématiques sont abordées qu'elles soient relatives à la législation du travail (SCP 319.02), aux applications sectorielles de subventionnement ou à la pratique globale de l'accueil et/ou de l'accompagnement de la personne handicapée, qu'elles soient politiques, philosophiques, pédagogiques ou techniques...

Certaines réflexions peuvent être envisagées au travers de la réalité locale. En sus des retours liés à l'actualité du secteur, les ordres du jour y sont ouverts et les membres sont invités à exprimer leurs desideratas et à suggérer les thèmes qu'ils souhaitent voir approfondir. Elles sont parfois l'occasion

de formations ou de réflexions thématiques plus ciblées avec la participation d'intervenants extérieurs.

C'est aussi le lieu pour apporter des réponses aux questions posées par les membres qui le souhaitent. Grâce à l'apport des échanges entre directions, les références écrites et officielles se voient ainsi enrichies par les témoignages de pratiques et expériences de terrain.

Dans 2 régions, le Brabant Wallon et Liège, une table de discussion par internet permet des échanges directs entre les membres sur toutes les questions qu'ils souhaitent échanger.

Les représentants des AB et commissions AJ

AB Namur/Luxembourg	DOMINIQUE GAUCHE
AB Liège	BERNARD BASTIN
AB AMO	GERALDINE FIEVEZ
AB Hainaut	XAVIER DEWAELE
AB SAS	JEAN-MARC CANTINAUX
AB SASPE	ALAIN CARPENTIER
Commission SAMMO	DAMIEN LIENART